



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 26.03.2021

Publications supplémentaires: KABVD 26.03.2021

Date d'échéance prévue: 26.03.2026

Numéro de publication: KK04-0000018405

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Etat de collocation et inventaire VON ARKEL SA

Débiteurs:

VON ARKEL SA

CHE-460.583.783

Rue de Lausanne 45

1110 Morges

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 15.04.2021

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon